

1,50€ - www.joc.asso.fr

#177 ÉTÉ 2019



CERQ.

Dossier

Le travail saisonnier

Actus

Postiers du 92 : une grève exemplaire

Focus

Quel sens donner au travail ?

Édito

Mobilisons-nous pour nos droits!

Le Gouvernement souhaite réformer l'Assurance Chômage. Encore une fois, on s'attaque aux plus précaires. Le but ? Faire des économies sur le dos de la dignité des travailleurs et des travailleuses. Désormais, il faudra avoir travaillé 6 mois les 24 mois précédents pour percevoir le chômage, au lieu de 4 mois les 28 mois précédents. Le mode de calcul ne sera plus basé sur un salaire journalier de référence, mais sur un mode mensuel en fonction des contrats effectués.

Les contrats courts vont être directement impactés. Les saisonniers vont être directement touchés par cette réforme : comment vont-elles et ils subvenir à leurs besoins lorsque la saison sera plus courte ? Lorsqu'elles et ils n'auront pas réussi à décrocher un job pour l'hiver ? Durant l'été, nous devons rester attentifs et attentives aux réformes que veut nous imposer le gouvernement et nous mobiliser.

Comment pouvons-nous accepter ces nouvelles règles alors que décrocher un CDI est devenu un parcours du combattant pour les jeunes du milieu ouvrier et de quartiers populaires ? Comment pouvons-nous rester les bras croisés lorsque nos conquis sociaux sont bafoués et nos besoins pour vivre dignement ignorés ?

LOLA MEHL

À la JOC en c'moment

L'enquête, même l'été!

Avez-vous prévu à prendre dans votre valiser des enquêtes pour donner la parole aux jeunes que vous rencontrerez en vacances ? Avez-vous pensé à la mettre dans votre sac pour la proposer à vos collègues et dans le bus pour vous rendre au plan d'eau ou à votre boulot ? Vous êtes-vous baladés dans votre quartier en allant voir les voisines et les voisins pour leur faire remplir l'enquête ? Avez-vous invité vos potes une journée détente cet été tout en menant des « allers-vers » auprès des touristes qui viennent visiter votre ville ? Si ce n'est pas le cas, organisez-vous pour !

En effet, être jociste, c'est de tous les instants. Ce n'est pas uniquement dans le cadre d'une réunion, d'un aller vers programmé à plusieurs. Les administrateurs et administratrices nationaux ont fait le choix que l'enquête commence en mars pour permettre aux jocistes de se mobiliser l'été. Montrons-leur qu'elles et ils avaient bien raison et que nous sommes ca-

pables d'aller au-devant de milliers de jeunes pour leur poser des questions sur la réussite et la liberté de choix!

C'est une chance pour elles et eux que de pouvoir réfléchir à cela. C'est une chance pour vous de recueillir les aspirations et les problématiques des jeunes. En faisant remplir l'enquête à un maximum de jeunes, nous participons à une grande mobilisation nationale qui permettra demain de porter notre voix! Et l'an prochain, nous pourrons mener des actions pour changer ce que nous subissons... Mais pour cela, mobilisons-nous cet été!

Lola Mehl

En bref



LA JOC À LA FÊTE DE L'HUMA! ET VOUS?

La Fête de l'Humanité aura lieu les 13, 14 et 15 septembre 2019 au parc Départemental de la Courneuve. Et comme chaque année, la JOC y aura son stand!

À cette occasion, la JOC est à la recherche de bénévoles ! En échange de la participation au montage/démontage du stand (12 et 15 septembre) et/ou de temps consacrés à tenir le bar ou à vivre l'aller-vers, la JOC finance la moitié du billet d'entrée et pourra peut-être permettre de dormir sur le stand.

Au programme du stand de la JOC, deux débats:

- Samedi 14 septembre de 13h30 à 15h: « Comment construire une société plus équitable avec les jeunes et les plus précaires à partir de leur réalité?»
- Dimanche 15 septembre de 11h30 à 13h: « Comment les stéréotypes sur les privés d'emploi rendent possible la politique actuelle de l'assurance chômage? »

Le dimanche, rendez-vous à 13h sur le stand pour le traditionnel « pot des anciens »!

Renseignements auprès de Floriane Legal : floriane.legal@joc.asso.fr ou 06 32 04 41 57

Dossier

Le travail saisonnier

Quels sont les spécifités du travail saisonnier ? Et qu'est-ce que cela implique pour les personnes concernées ? Pour le dossier estival de ce numéro, tour d'horizon.

Le travail saisonnier varie en fonction des périodes de l'année, indépendamment de l'employeur ou de l'employeuse. Il peut dépendre du rythme des saisons, pour les récoltes et la cueillette par exemple, ou du tourisme, comme dans les stations de ski. Bien qu'il existe un contrat de travail spécifique au travail saisonnier, les travailleurs et travailleuses peuvent être embauchés sous une multitude de contrats (CDD, intérim, contrat vendange...). Pour être qualifié de saisonnière, une activité professionnelle doit respecter plusieurs conditions : être limitée dans le temps (maximum 8 mois), se répéter tous les ans, dépendre des conditions météorologiques et/ou des flux du tourisme et être indépendante de la volonté de l'entreprise.

Seuls trois secteurs d'activité peuvent être concernés par le travail saisonnier : le secteur agricole, les industries agro-alimentaires et le tourisme. Chaque année, ce sont environ 1,3 millions de contrats saisonniers qui sont signés, mais il est très difficile aujourd'hui de le quantifier de façon précise, et le travail illégal y est souvent important.

Les saisonnières et saisonniers sont aussi bien des jeunes qui peuvent n'occuper ce type d'emploi qu'une seule fois dans leur parcours, que des saisonniers professionnels pour qui ces emplois constituent un mode de vie à part entière.

Leurs conditions de vie et de travail sont souvent difficiles : il faut généralement être mobile,

le rythme de travail est intensif le temps de la saison, il n'y a pas toujours de date de fin de contrat précise (car dépendant de la météo), etc. Cela a de fortes conséquences sur la vie de la personne : éloignement géographique, rythme de travail très variable, bas salaires, des contrats précaires et courts qui ne permettent pas de se loger convenablement, etc. ce qui rend le respect de ses droits difficile.

Cynthia, est jociste et saisonnière, elle nous raconte: « J'ai choisi le travail saisonnier car titulaire d'un bac pro en production horticole, j'ai cherché du travail pendant un an, fait des stages à droite à gauche, mais ça ne m'a pas apporté d'ouverture professionnelle. J'ai donc décidé de faire du travail saisonnier dans le Pays Basque dans une entreprise de production de piments puisqu'il s'agit d'une des productions principales de la région. J'ai choisi la plus grosse boîte parce qu'il y a du boulot pratiquement toute l'année. Ce qui est difficile, c'est que c'est physique, il faut tirer des chariots, porter des caisses, soulever et porter les clayettes, mais avec le temps ça fait les muscles. L'inconvénient, c'est que, comme c'est un travail saisonnier, il y a des gens qui viennent et qui repartent, et on ne peut pas créer de vrais liens avec le temps. L'avantage, c'est qu'on est en réelle autonomie, il n'y a personne derrière nous.»

Floriane Rodier et Graziella Rattenni



POUR ALLER PLUS LOIN

Tu as une question sur tes droits?

- Il existe des maisons des saisonniers un peu partout en France, créés pour soutenir le respect des droits. Tu peux retrouver la liste ici : http://www.saisonnalite.org/ annuaire-des-structures/listing-des-structures-allege
- Sur le site de la JOC, tu trouveras 15 conseils pour bosser l'été, avec des explications précises sur tes droits, à la page : http://www.joc.asso.fr/permsaisons2019/
- Certains syndicats proposent également des outils, comme l'application « Ma saison » proposée par la CFDT, ou des guides saisonniers sur les sites: https://www.scecfdtcvdl. fr/IMG/pdf/guide_saisonniers_2016.pdf ou le guide de la CGT: http://cgt-armentieres. fr/wp-content/uploads/2015/07/guide-saisonniers-2015-internet.pdf.

DU TRAVAIL MAIS PAS DE QUOI SE LOGER

Partout en France le même constat: du travail mais pas de logement pour les saisonniers. Lorsque les patrons et patronnes ne mettent pas de logement à disposition de leurs salariés saisonniers, ces derniers logent souvent dans des conditions indignes. Ainsi beaucoup dorment dans leur voiture. Lorsqu'un logement leur est mis à disposition, les logements sont souvent insalubres (moins de 10 m², humidité, cafards...).

A Annecy, les loyers explosent rendant les logements non accessibles pour le budget des saisonnières et saisonniers. En Gironde, une saisonnière regrette que le propriétaire

réclame un CDI alors qu'elle et son compagnon auraient pu payer le loyer. Ils ont donc dû squatter quelques temps dans une maison vide, avant l'arrivée des gendarmes. D'autres installent leurs caravanes et camions sur des terrains privés et vivent dans des conditions très précaires, sans eau courante ni sanitaires, et sont parfois menacés d'expulsion. Cet hiver à Courchevel, un incendie a fait deux morts et 25 blessés car un patron d'un grand groupe hôtelier a logé ses saisonniers et saisonnières dans un bâtiment insalubre, fermé au grand public. Il y a urgence à agir !

LA JOC ET LES SAISONNIERS

Depuis de nombreuses années la JOC a conscience que les saisonniers, souvent jeunes, ont peu connaissance de leurs droits. C'est en 1955 que la JOC ouvre son premier accueil saisonnier, à travers les perm'saison. L'objectif principal est d'aller vers les saisonnières et saisonniers pour leur faire connaître leurs droits et échanger avec eux sur leurs conditions de travail. Dans son histoire, la JOC a créé des accueils saisonniers un peu partout en France : sur les côtes de la mer méditerranée, de l'océan Atlantique, de la Manche, de la mer du Nord, et sur le lieu de pèlerinage de Lourdes l'été, ainsi qu'à Tignes et Val d'Isère en station de ski l'hiver.

A Tignes et Val d'Isère, les jeunes présents à la perm'saison font une exposition de portraits de saisonnières et saisonniers dans la station pour sensibiliser les touristes à leurs conditions de vie et de travail.

A l'Ile de Ré, l'accueil saisonnier agit depuis 7 ans sur la question du logement des saisonnières et saisonniers. Cette année, l'objectif est de préparer une table ronde pour rassembler politiques, entreprises, gérants de camping et saisonniers afin de trouver des solutions concrètes pour faciliter l'accès au logement sur l'île.



- Tu peux également te renseigner sur le site du gouvernement pour connaître tes droits : https://travail-emploi.gouv.fr/droit-du-travail/
- Pour retrouver l'intégralité du témoignage Cynthia: http://www.joc.asso.fr/cynthia-jociste-saisonniere-serres-de-piments-despelette/

Comment ça se passe ailleurs?

Le journal *The Guardian* a publié une enquête dans laquelle des employées de plantation de fraisiers témoignent de leurs conditions de vie inhumaines en Espagne, où elles sont exploitées et maltraitées.

Plus d'infos ici : https://www.glamourparis. com/societe/phenomene/articles/exploitationdes-femmes-viols-voici-le-veritable-cout-desfraises-importees-despagne/74005



Agenda 1



AOÛT PERM'SAISONS

Depuis plus de 60 ans, la JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne) ouvre des « Perm'Saisons », des accueils ouverts aux saisonnières et saisonniers dans des villes balnéaires de France. Les militantes et militants vont à la rencontre des travailleurs et travailleuses saisonniers tout au long de l'été afin de les informer sur leurs droits.

À l'Ile-de-Ré du 5 au 18 août et à Lourdes: du 4 au 17 août.

Informations et inscriptions: www.joc.asso.fr

DU 25 AU 29 JUILLET RASSEMBLEMENT EUROPÉEN DES **MILITANTES ET MILITANTS**

Plus de 150 jeunes venus de toute l'Europe pourront y partager leurs convictions ouvrières et chrétiennes autour du thème de « l'avenir du travail », et dans la perspective de l'encyclique « Laudato Si » (encyclique du Pape François dédiée à la création et à l'écologie humaine).

13, 14 ET 15 SEPTEMBRE FÊTE DE L'HUMANITÉ

Comme chaque année, la JOC y aura son stand! Pour donner un coup de main bénévole, contactez Floriane Legal: floriane.legal@joc.asso.fr

Sur le web

#PermSaisons



Vous êtes saisonnières et saisonniers ? Un job d'été en perspective? Vous avez des droits! Rendez-vous sur le site de la JOC pour découvrir les 15 conseils pour bosser cet été ainsi que des informations sur les perm'saisons!

www.joc.asso.fr/permsaisons2019/

RETROUVEZ NOUS AUSSI SUR







Actus



Postiers du 92 : une grève exemplaire

Une grève de 463 jours vient de s'achever pour les postiers du 92. 15 mois de lutte, marqués notamment par la répression qui a touché le syndicaliste Gaël Quirante. Les postières et postiers grévistes du 92 viennent de signer un protocole de fin de grève à La Poste. Récit d'une lutte exemplaire avec Nelly, l'une des grévistes et ancienne jociste...

Tout a commencé lorsque le secrétaire départemental du syndicat majoritaire, Gaël Quirante, a été licencié. Les agents ont voulu aussi défendre la vocation de service public de La Poste. Elles et ils ont vu évoluer leurs conditions de travail. Nelly, ancienne jociste, militante SUD 92, a commencé en tant que télégraphiste : « je portais le pli quel que soit le sens du pli, une bonne ou une mauvaise nouvelle, c'était le service public, quel que soit la personne à qui on distribuait, il n'y avait pas de questions de portefeuilles, ni d'origine, on montait chez les gens». Aujourd'hui, faire du lien social est devenu une prestation. Pour veiller sur les personnes âgées par exemple, La Poste propose un abonnement. Auparavant, il était naturel pour une factrice ou un facteur d'échanger avec les usagers... Nelly ne doit plus recueillir les réclamations des usagers : « ça m'est arrivé de m'énerver. Une fois, une personne âgée de 87 ans a pris deux bus pour venir au bureau de Poste. Tu n'as pas à lui répondre, faites le 3631 ».

Le métier de facteur ou factrice est en péril. Il y a beaucoup de pression déjà. Il faut donner le recommandé en 1 minute 30 par exemple. Plus d'un tiers des facteurs est intérimaire dans le département, sans aucune formation préalable. Aujourd'hui, la ou le facteur gère son travail de A à Z. Il récupère le courrier de son secteur, le trie par ordre de tournée et le met dans sa sacoche. La réorganisation prévue est de séquencer le travail : le facteur serait amené à faire deux tournées dans la journée, avec une pause de 45 minutes. Il récupérerait sa

tournée dans un ilot ou un préfabriqué, et non plus au centre de tri. Pour les militants, c'est une menace pour le métier, mais c'est aussi une manière de casser les collectifs de travail : plus personne n'a l'occasion de se rencontrer.

C'est pour lutter contre tout cela, que 150 postières et postiers ont mené l'une des grèves les plus longues. Les assemblées générales et le soutien ont permis de s'organiser pour. Durant 15 mois, elles et ils n'ont pas perçu de salaire. Une caisse de solidarité s'est mise en place et tous les samedis, une fête était organisée. Nelly le raconte : « Je suis devenue la spécialiste de Master Food. Je remplissais le caddie avec des kilos de poulet, de glaces, de sauces, des boissons, moins cher pour faire un stock pour la fête du samedi soir sur Paris ».

Il a fallu passer des heures et des heures au téléphone avec les comités de soutien pour faire appel à la solidarité financière. Il a fallu veiller sur chacun et chacune. Il a fallu informer les usagers et les autres collègues pour expliquer le sens de la grève. Il a fallu rester dans le froid pendant des heures, devant le siège de la Poste pour faire en sorte que les négociations reprennent. Une bataille de tous les instants. Après 463 jours de grève, les postières et les postiers des Hauts de Seine (92) ont obtenu un protocole d'accord le 1er juillet. Elles et ils ont obtenu l'embauche de 70 nouveaux facteurs en intérim. l'évaluation du temps de travail réel et un calendrier qui reporte les réorganisations dans le département.

Lola Mehl

POUR ALLER PLUS LOIN



Les pompiers lancent également un mouvement de grève durant l'été. Elles et ils dénoncent le manque de moyens humains qui ne leur permette plus d'assurer toutes leurs missions ainsi que l'explosion d'interventions qu'elles et ils n'ont pas vocation à faire normalement. Par exemple, les pompiers sont appelés alors qu'une visite à domicile d'un médecin de garde aurait suffi ; ils sont appelés pour relever une personne âgée qui est tombée, pour faire du transport médical car il n'y a plus assez d'ambulanciers disponibles...



fOcus

Quel sens donner au travail?

Clément, 26 ans, et son équipe ont initié une action autour du sens du travail dans la fédération du 92-Nord Centre. Le jeune intermittent du spectacle travaille dans l'audiovisuel et s'occupe de l'enregistrement du son dans divers domaines culturels. Il nous raconte les raisons qui l'ont mené avec son équipe à réfléchir à cette question.

D'où vous est venue cette thématique du travail avec ton équipe de Révision de Vie ?

Dans notre équipe, tout le monde travaille et on se pose des questions : « qu'est-ce que je cherche dans mon travail? » ou encore : « suis-je toujours en accord avec ce que je dois faire dans mon travail ?». Tout est parti d'un TFM (Temps fort militant) il y a deux ans, où Coline une copine de mon équipe avait eu comme idée d'action de pouvoir faire une campagne de communication. Le but était de sensibiliser à ne pas culpabiliser quand on ne fait pas d'heures supplémentaires. Qu'il est normal de pouvoir partir de son travail à l'heure car le travail ce n'est pas toute notre vie. Nous avons décidé de permettre à plus de personnes de se poser cette question. L'idée c'était de pouvoir inviter notre entourage, nos copains et copines, afin qu'ils puissent réfléchir au sens qu'ils donnent au travail.

Comment s'est articulé le temps?

Nous avons invité des personnes qui sont en JOC, d'autres pas : 40 personnes sont venues. Nous avons fait en sorte que tout le monde puisse se mélanger pendant cette rencontre. Il y avait des ateliers qui portaient sur « qu'est-ce que je vis au

travail? », « qu'est-ce que je vis en dehors du travail? » et « quelle place prend le travail dans ma vie? ». Enfin, on a vécu un temps de partage pour discuter de la question : « Sommes-nous vraiment libres d'accorder la place que nous voulons au travail ». Ce temps a beaucoup plu. Aujourd'hui, avec l'équipe, on essaye d'imaginer une suite à cet événement.

Tu es intermittent du spectacle, peux-tu nous dire ce que c'est ? Qu'est-ce que ça implique (personnellement, financièrement...)?

Je suis en activité depuis 2016. Le monde du spectacle est très particulier car il est très rare d'avoir des contrats de type CDI. C'est un choix qui me correspondait très bien. J'avais envie de pouvoir travailler dans le cinéma, faire des reportages pour la télévision, travailler pour des théâtres... J'aime pouvoir passer d'un projet à l'autre. L'inconvénient, c'est que l'on ne peut pas se projeter dans le temps. Là, par exemple, j'ai une visibilité jusqu'à ce soir pour mon travail.

Dans ce milieu, on a souvent des « CDD d'usage » qui ont des durées très variables. Un contrat de deux semaines, puis un contrat de 3 mois, ça dépend... Je trouve que c'est une chance, la culture



c'est quelque chose d'hyper important je trouve dans notre société. J'ai l'impression de faire partie de quelque chose d'unique qui apporte beaucoup aux gens.

Comment se passe les périodes d'inactivités?

Parfois je n'ai pas de travail pendant longtemps et pourtant ce n'est pas faute de chercher. Notre statut nous donne accès à l'assurance chômage dès lors que l'on a fait 507 heures de travail dans l'année. L'accès aux droit est calculé sur l'année précédente ce qui fait que si on n'a pas fait notre quota l'année d'avant on peut se retrouver sans rien... Chaque année on doit batailler pour s'en sortir. Heureusement qu'on a accès à ces droits, car sans cela, le milieu de la culture ne pourrait pas exister.

Interview par Karl Bacoul

Culture

LIVRE

« Ciao bella » Serena Giuliano

Anna décide d'aller voir une psy pour faire face à toutes ses peurs. À travers ses séances, elle dévoile peu à peu son histoire et celle de sa famille. Déracinée de son Italie natale, elle explique comment elle a dû apprendre à survivre et a appris à vivre petit à petit.

Le Cherche Midi, 17 euros

FILM

« Yesterday » Danny Boyle

Hier tout le monde connaissait les Beatles, mais aujourd'hui seul Jack se souvient de leurs chansons... Le jeune musicien anglais est sur le point de devenir extrêmement célèbre. Une excellen par le réalisateur de Slumdog Millionaire.

En salles le 3 juillet

CD

« Help Us Stranger » The Raconteurs

Le groupe et ses quatre artistes sont enfin réunis pour un rock plus abouti entre blues puissant, psychédélisme, funk et soul, qui révèle une énergie infinie portée par un bel esprit collectif. Avec les deux singles 'Sunday Driver' et 'Now That You're Gone'.

14 euros



